RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 21978

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°21978 en date du 02/07/2019

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 €
Siège social : 57-59 avenue de Chatou - 92500 RUEIL-MALMAISON
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

1 . L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE POUR LES ENTREPRISES

Franfinance intervient auprès des entreprises pour répondre à leurs besoins de financement.

Le contexte économique

En 2018, l'évolution trimestrielle du PIB reste régulière, mais à un niveau inférieur à l'an dernier : +0,2% à +0,3% par trimestre avec au global une progression annuelle de +1,5 %, en régression par rapport à l'an dernier (+2,3%), et inférieure aux prévisions de début d'année qui étaient de + 1,7% à + 1,8%.
Les prévisions 2019 prévoient une stabilité (entre + 1,3 % et + 1,5 %), selon différentes sources (INSEE, BDF, OCDE). Mais certains organismes revoient déjà ces prévisions à la hausse (1,9% pour le FMI, au sommet de Davos).

Le transport

1/ Une activité économique qui se tend en cette fin d'exercice avec quelques inquiétudes qui se font jour sur la croissance et sous la pression d'un marché pétrolier très instable, sans oublier les impacts à comptabiliser de la crise des « gilets jaunes » (dont impact sur le PIB au quatrième trimestre).

2/ Le secteur du transport routier de marchandises (TRM) est dans une situation financière qui s'est assainie et consolidée depuis plusieurs années malgré de nombreux sujets sensibles tant réglementaires (paquet mobilité), que sociaux (pénurie de chauffeur), et concurrentiels au niveau européen. De plus, la variation erratique du prix du pétrole reste un sujet majeur. L'année 2018 marque pour l'activité du TRM une tendance de reprise depuis 2 ans qui fait suite à plusieurs années de recul. On suivra toutefois avec attention l'impact des blocages routiers de cette fin d'année.

3/ On note que les effectifs du TRM ont augmenté depuis 2015 (+2,6% en 2017). La difficulté en 2018 étant la pénurie de conducteurs risquant de freiner le développement de l'activité. Un point clé et positif ressort : la filière est plus jeune que le reste de l'économie, 6 dirigeants sur 10 ont moins de 50 ans.

4/ Les immatriculations en Europe des véhicules de 3,5 tonnes et plus sont en nette progression avec 393 664 immatriculations en 2018. La progression est constante depuis 2014. Le volume du marché a augmenté en cinq ans de 35,7 % et a atteint des volumes supérieurs à 2005.

Tous les pays affichent des résultats en progression mais trois zones paraissent plus dynamiques : la France avec 55 155 immatriculations (en hausse de + 9,3 %) s'approche des meilleurs résultats réalisés (en 2005 et en 2008), le Benelux (+ 9,0 % qui reste assez loin de ses meilleures années), l'Europe de l'Est (en progression de +7,5 %) et notamment la Pologne (+ 11,6 % qui enchaîne les records avec + 35,2 % par rapport à 2008).

5/ Le marché du véhicule industriel français poursuit sa route vers un marché qui excèdera les 50 000 unités, seuil déjà atteint fin novembre ce qui en fera un exercice qui s'inscrira parmi les meilleurs scores des 20 dernières années.

6/ Le marché tracteur dynamise le marché français depuis bientôt 4 ans avec 27 557 unités (déjà atteintes à fin novembre) résultat proche des meilleures années 2000 et 2008. La capacité d'endettement retrouvé du TRM et l'efficacité des véhicules EURO VI expliquent en grande partie cette performance.

7/ Le marché de la carrosserie en France reste au vert - marché du porteur (+3,5 t)

Le marché des porteurs VI carrossé progresse, sur une année, de 7,3 %. La principale catégorie, les bennes et les véhicules liés au BTP, gagne 17,2 % avec 8 069 véhicules.

Le marché des VUL carrossés est en progression depuis 2014 et atteint des résultats jamais affichés : 56 215 immatriculations pour une progression annuelle de 10,9 % et + 55 % depuis 2013.

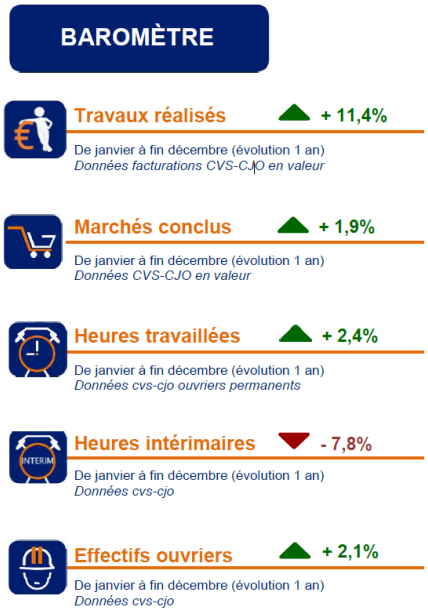
8/ Le marché des remorques et semi-remorques est très dynamique avec une progression de 16 % à 26 362 unités. Ce résultat s'inscrit entre les 26 147 unités en 2017 et 28 372 unités en 2018 parmi les meilleures années du 21ème siècle.

Deux secteurs confirment leur santé et leur poids sur les 3 segments (VI – Semis – VUL), les bennes et le frigorifique.

Source : Communiqué de presse - Observatoire du véhicule Industriel (OVI) – Janvier 2019

Le BTP

L'année 2018 a été marquée par une nette accélération de la croissance, des embauches mais aussi le retour des tensions inflationnistes. Les perspectives d'activité pour 2019 devraient rester bien orientées malgré le contexte social difficile. D'après les prévisions de la FNTP, l'activité dans les Travaux Publics devrait progresser de +3% en volume grâce à la poursuite des investissements des collectivités locales et des grands opérateurs (Grand Paris Express, plan de relance autoroutier, plan France Très Haut Débit…). Concernant les perspectives à moyen terme, le secteur demeure en attente d'engagements forts de la part du gouvernement sur la loi d'orientation sur les mobilités.



Source : FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) - Bulletin de conjoncture mensuelle février 2019

Selon la FFB (Fédération Française du Bâtiment), l'année 2018 se clôture sur un bon niveau d'activité, malgré de fortes contraintes. Un bon niveau d'activité, puisqu'elle progresse encore de 2,3 % en volume, après 4,9 % en 2017 et 2,0 % en 2016.
De plus, les carnets de commandes s'affichent à haut niveau en fin d'année, aux environs de 6 mois de production, tous métiers et toutes tailles d'entreprises confondus. L'emploi suit, avec une hausse de 2,6 % en 2018, soit 30 000 postes créés, dont 24 000 salariés, très majoritairement recrutés en CDI. Le score eut pu s'avérer bien meilleur, si les entreprises n'avaient pas buté sur la contrainte de fortes difficultés de recrutement, quasiment aussi prégnantes qu'en 2006-2007. Ces dernières expliquent d'ailleurs un déport d'une partie de l'activité sur le début 2019.
Pour 2019, la tendance reste plus favorable dans le non résidentiel neuf. Hors locaux agricoles, les surfaces commencées progressent encore de 1,3 % en 2018 et connaîtront une quasi-stabilisation en 2019, à -0,4 %. Ce tassement de tendance ressort principalement de l'évolution sur le segment des locaux commerciaux qui, après une bonne résistance pendant la crise 2007-2015, souffre de l'explosion d'une bulle immobilière et de la concurrence de l'e-commerce. Quant aux bâtiments industriels et assimilés, ils ont connu un passage à vide au deuxième semestre 2018.
Les dernières enquêtes de l'Insee auprès des industriels laissent espérer un simple report des investissements prévus sur 2019. Enfin, le marché des bureaux reste très bien orienté et celui des bâtiments administratifs bénéficie de l'aspiration créée par les municipales de 2020. Au global, compte tenu là encore des délais de production, l'activité en non résidentiel neuf des entreprises s'affiche en vive progression de 7,4 % en 2018 et devrait ressortir à +3,0 % en 2019.
Source : FFB – Conférence de presse - Décembre 2018

Equipements industriels

« Au troisième trimestre 2018, la production manufacturière croît à nouveau (+ 0,5% après + 0,2%). Cela contraste avec le ralentissement de la production de l'ensemble de l'Union européenne, dû à la baisse de la production manufacturière allemande, particulièrement affectée par l'entrée en vigueur de nouvelles normes automobiles. La production manufacturière française est tirée par la croissance de la cokéfaction et raffinage (+13,2% après - 10,7%) et de la production de biens d'investissement (+ 1,8% après + 0,5%) tandis que celle des biens de consommation et des biens intermédiaires est en baisse. Le solde des échanges extérieurs de produits manufacturés se redresse, à -11,2 Md€, en raison d'une baisse des importations (- 2,3 Md€), les exportations étant quasi stables. Le climat des affaires se dégrade à nouveau, ce qui est révélateur des incertitudes des acteurs économiques ».

Source : Conseil National des Industries – Extrait du bulletin Décembre 2018

Manutention

Dans le domaine de la Manutention, les distributeurs et loueurs d'engins sont confrontés à la première fois depuis trois ans, à un repli de leur chiffre d'affaires (-7%). Seul le segment location parvient à relever la tête (+5%), les autres composantes du marché étant en baisse : la vente de matériel d'occasion perd 8%, la vente de matériel neuf 5%, et la maintenance 13%. La filière prévoit encore un tassement de son activité au cours du prochain trimestre, bien que les créations d'emplois et les projets d'investissements doivent se poursuivre.

Fenwick Linde, notre principal partenaire sur ce marché reste n°1 de la manutention en France avec 157 000 chariots en parc et une part de marché en France de 30%.

Source : DLR – Fédération Nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs – Communiqué de Presse décembre 2018

Le marché de l'informatique / bureautique

Pour 2018, la croissance du secteur IT en France s'est élevée à 4,1% d'après Syntec Numérique, en léger retrait par rapport à la dernière prévision de juin dernier.

A l'occasion de son bilan de fin d'année, Syntec Numérique a confirmé la bonne santé du secteur IT en France. En juin dernier, le syndicat des éditeurs et sociétés du numérique tablait sur une croissance de 4,2% de l'ensemble de l'activité, un chiffre aujourd'hui - très - légèrement revu à la baisse, à 4,1%. « La croissance est soutenue par les projets de transformation numérique, notamment les SMACS* qui progressent de + 15,4% en 2018. En 2019, les SMACS atteindront 28,5% du marché logiciels et services et une croissance de + 14,7% », explique Syntec Numérique.

Les prévisions de croissance pour 2019 sont en revanche un peu moins optimistes qu'en 2018 avec une hausse globale du secteur IT en France attendue autour de 3,9%.

Les projets de transformation numérique des entreprises soutiennent la croissance.

Aussi, les technologies réunies sous l'acronyme SMACS (social, mobile, analytique, cloud et sécurité) devraient progresser de 14,7% en 2019 et représenter 28,5% du marché des logiciels et services en France.

C'est une aubaine pour les fournisseurs du secteur. Ils ont néanmoins des défis à relever, en matière de conformité réglementaire (RGPD…), de recrutement de talents et de forte rotation du personnel.

Il n'empêche, le secteur logiciels et services revendique plus de 474 000 emplois salariés, dont 28 000 créations nettes d'emplois l'an dernier. De surcroît, plus de 8 entreprises du secteur sur 10 s'attendent à une augmentation de leur chiffre d'affaires en 2019.

Sources : Le monde informatique / Syntec Décembre 2018

*SMACS : Social, Mobile, Analytics et Cloud

Le marché Médical

Source : Raphael Moreaux (TIC santé) – février 2019 / Xerfi étude Le marché de l'imagerie médicale à l'horizon 2022 - Quelles perspectives pour le marché et le jeu concurrentiel face à la percée de l'intelligence artificielle? Janvier 2019

L 'étude anticipe une croissance du marché "bridée à 3%" sur les trois prochaines années "en raison principalement des pressions déflationnistes".

Le cabinet Xerfi fait état d'un contexte de restrictions sur les dépenses de santé et de massification des achats d'équipements par les établissements de santé. Il rappelle que les dépenses remboursées par l'assurance maladie en imagerie médicale en 2017 sont estimées à 6,5 milliards d'euros, dont 4,3 milliards pour le secteur libéral.

Face à cette pression sur les prix "se développent notamment des modèles d'affaires basés sur des partenariats entre hôpitaux et industriels, avec location des équipements et services associés » à travers deux exemples récents : un partenariat signé entre les Hospices civils de Lyon (HCL) et Philips (lire dépêche du 11 mai 2017) et celui de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM), qui a décidé de renouveler progressivement son parc d'imagerie en segmentant son appel d'offres par modalité.

Du côté des industriels, les acteurs "s'adaptent et s'emparent de l'intelligence artificielle pour améliorer les performances de leurs produits", note Xerfi, tout en reconnaissant que l'IA "reste considérée comme 'faible'", c'est-à-dire limitée à des tâches très précises.

Actuellement, la solution qui prévaut est celle des marketplaces cloud, c'est-à-dire des plateformes permettant d'accéder à différents outils", comme des kits de développement logiciel et des applications élaborées par des universitaires, des éditeurs ou des start-up.

La combinaison des équipements, des logiciels et des services, au sein de business models innovants, permettra de générer de nouvelles sources de revenus pour les industriels". D'ailleurs, plusieurs acteurs historiques du marché comme GE Healthcare, Siemens ou Philips, ont développé des plateformes en ligne pour fournir du service informatique.

Xerfi mentionne l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, comme les géants des technologies Alphabet (maison-mère de Google), IBM ou Microsoft, mais aussi les fournisseurs de processeurs, les marketplaces en ligne comme Blackford et EnvoyAI, ou les fabricants de systèmes intelligents comme Analytics 4 Life ou Butterfly.

Ces entrants font souvent office de partenaires pour les équipementiers en apportant leurs ressources informatiques, comme en atteste un récent accord signé entre Guerbet et IBM (lire brève du 11 juillet 2018), mais ils "pourraient bien bouleverser la chaîne de valeur de la filière", prévient Xerfi.

Conscients que leur position dominante peut être menacée", les acteurs historiques du marché "sont bien présents dans la course à l'IA", poursuit le cabinet, faisant référence aux récentes implantations de centres de R&D sur l'IA en France par plusieurs équipementiers comme Philips ou GE Healthcare.

LA CONSOMMATION DES MENAGES

Marché du crédit à la consommation en 2018

Production des établissements Spécialisées

La production des établissements spécialisés en 2018 a progressé de 5% sur un an. Cette croissance, en première lecture dynamique résulte de deux tendances distinctes. D'une part, une croissance de la Location avec Option d'Achat (LOA) atteignant presque 15% sur une année et contribuant à la moitié de la croissance de 2018, d'autre part les opérations classiques affichant une croissance de 2,9%.

Ce bilan annuel, globalement flatteur ne doit pas masquer la très forte dégradation de la dynamique de la production sur les deux derniers mois de l'année. Presque toutes les composantes de la production ont été touchées bien que la LOA ait subi le retournement le plus spectaculaire passant de croissance de 8% en novembre à une contraction de 1%.
Le ralentissement du marché automobile, la brusque dégradation de la confiance des ménages face à la dégradation conjoncturelle (inquiétude sur le pouvoir d'achat & les perspectives sur le marché de l'emploi) et à l'intensification des troubles sociaux sont autant de facteurs qui auront pu faire infléchir la dynamique solide qui a prévalu sur les 10 premiers mois de l'année 2018.

Alors que la croissance de la production cumulée de crédits renouvelables était en territoire - légèrement - positif en octobre 2018 (+0,4% sur un an), la forte contraction des productions mensuelles de novembre et de décembre (respectivement -3,4% et -5,8%) font atterrir la production annuelle sur un niveau en retrait de -0,5% par rapport à celle de 2017.

Sur la composante des prêts personnels, l'année 2018 finit sur une croissance de +3,8% malgré l'effondrement de la production sur le mois de décembre (-6,3%/décembre 2017).
A noter que la croissance annoncée de 4,7% sur le marché de l'habitat et des biens d'équipement du foyer est portée par le développement des crédits courts (paiements en 3x et 4x), ce qui fausse la lecture de ce marché de référence pour Franfinance. Une clarification est en cours auprès de l'ASF.

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)

Période : DECEMBRE 2018 (données brutes)	Décembre 2017*	Décembre 2018	Δ%	Cumul 12 mois 2017	Cumul 12 mois 2018	Δ%
TOTAL	**3 529**	**3 368**	**-4,6%**	**40 314**	**42 324**	**+5,0%**
. Opérations de crédit classique	**2 799**	**2 645**	**-5,5%**	**33 166**	**34 124**	**+2,9%**
. Crédits affectés	**828**	**793**	**-4,2%**	**9 737**	**10 239**	**+5,2%**
. Automobiles neuves	204	195	-4,6%	2 342	2 314	-1,2%
. Automobiles d'occasion	280	248	-11,4%	3 541	3 873	+9,4%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	290	297	+2,5%	2 949	3 086	+4,7%
. Autres biens ou services (2)	54	53	-1,5%	905	966	+6,7%
. Crédits renouvelables	**919**	**866**	**-5,8%**	**10 024**	**9 975**	**-0,5%**
. Prêts personnels *(y compris rachats de créances)*	**1 053**	**987**	**-6,3%**	**13 405**	**13 911**	**+3,8%**
. Opérations de location avec option d'achat	**729**	**722**	**-1,0%**	**7 148**	**8 200**	**+14,7%**
. Automobiles neuves	675	669	-0,8%	6 237	7 081	+13,5%
. Automobiles d'occasion	35	35	+0,6%	326	450	+38,1%
. Autres matériels	20	18	-8,7%	585	669	+14,4%
Financements d'automobiles neuves *(crédits affectés + LOA)*	***879***	***864***	***-1,7%***	***8 580***	***9 395***	***+9,5%***
Financements d'automobiles d'occasion *(crédits affectés + LOA)*	***315***	***284***	***-10,1%***	***3 867***	***4 323***	***+11,8%***

** Les chiffres concernant décembre 2017 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2018. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.*
(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.
(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, bateaux de plaisance, divers.

Source : ASF

Une croissance robuste des encours de marché avec une contribution de toutes les composantes produits et une poursuite du développement des réseaux bancaires dans la distribution du crédit renouvelable.

Le rythme de croissance des encours des crédits à la consommation au sens de la Banque de France (ie découvert inclus) s'est maintenu à un niveau élevé à +5,9% (sept 2018/Sept 2017) contre +5,5% un an auparavant.

Entre septembre 2017 et 2018, le crédit renouvelable a vu la dynamique de contraction de ses encours se stopper, la croissance de ces derniers atteignant +1,9% sur un an contre -4,7% une année auparavant.

Sur la même période, la dynamique des encours des autres produits (crédits amortissables, découverts, crédits-bails) ont globalement ralenti (respectivement +4,8%vs+6,0%, +2,7%vs+5,5% et +28,7%vs +35,2%).

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

France, milliards d'euros, CVS	2017				2018			Taux de croissance annuel	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Juin 2018	Sept. 2018
Total crédit à la consommation aux particuliers	**162,2**	**164,1**	**166,2**	**168,6**	**170,9**	**173,8**	**176,1**	**5,9%**	**5,9%**
dont Prêts amortissables y compris créances titrisées	113,5	114,7	116,4	118,2	118,9	120,9	121,9	5,4%	4,8%
Comptes ordinaires débiteurs	7,8	7,9	8,0	8,1	8,1	8,2	8,2	3,6%	2,7%
Crédits renouvelables	19,4	19,2	18,7	18,7	18,8	18,9	19,0	-1,6%	1,9%
Crédits-bails	9,5	10,4	11,3	12,1	13,0	13,6	14,6	31,1%	28,7%

Source : Banque de France

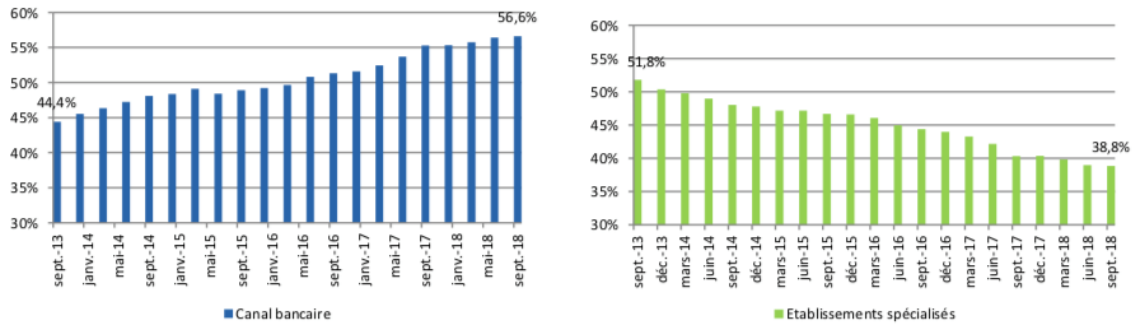
Le faible niveau des taux d'intérêt a simultanément renforcé, (1) l'attractivité du crédit à la consommation pour les clientèles de particuliers et (2) le positionnement du produit dans les politiques commerciales des établissements bancaires, ce dernier affichant des marges à la production attractives par rapport à des activités historiquement plus rémunératrices (notamment l'épargne bilancielle).

Ceci s'affirme en particulier sur le crédit renouvelable sur lequel le mouvement tendanciel de croissance du poids des établissements bancaires dans la distribution s'est poursuivi. A septembre 2018, les banques ont affiché une croissance positive de plus de 3% quand les établissements spécialisés affichaient une contraction d'un peu plus de 1%.

Mode de distribution des crédits renouvelables

(hors banques en ligne et autres types d'établissements de crédit)

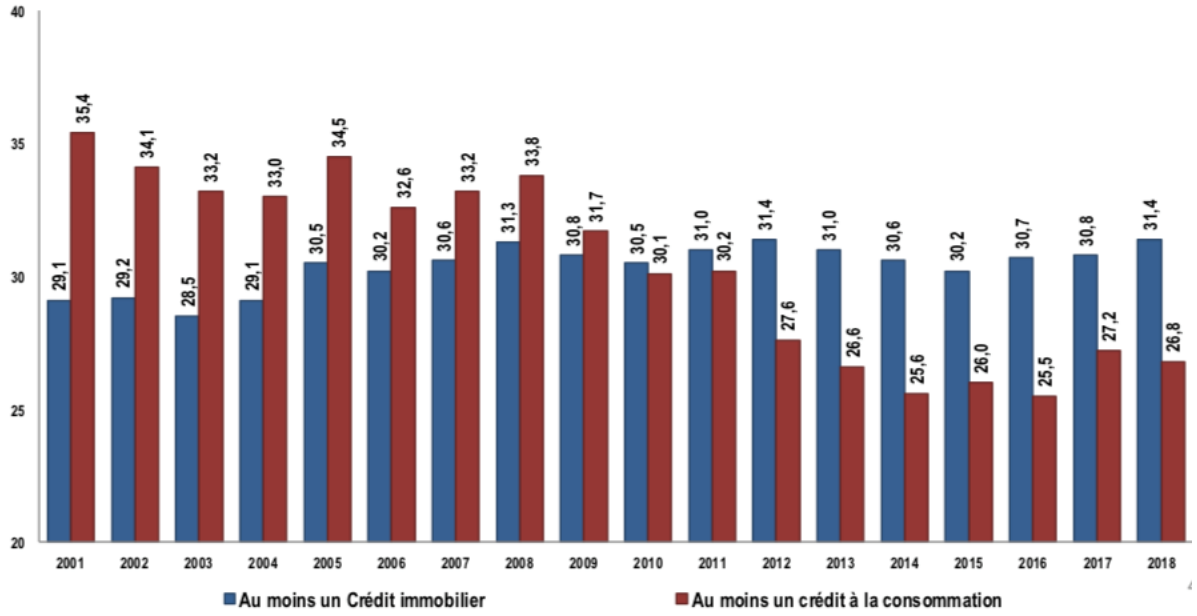
France, part de l'encours total de crédits renouvelables



Source : Banque de France

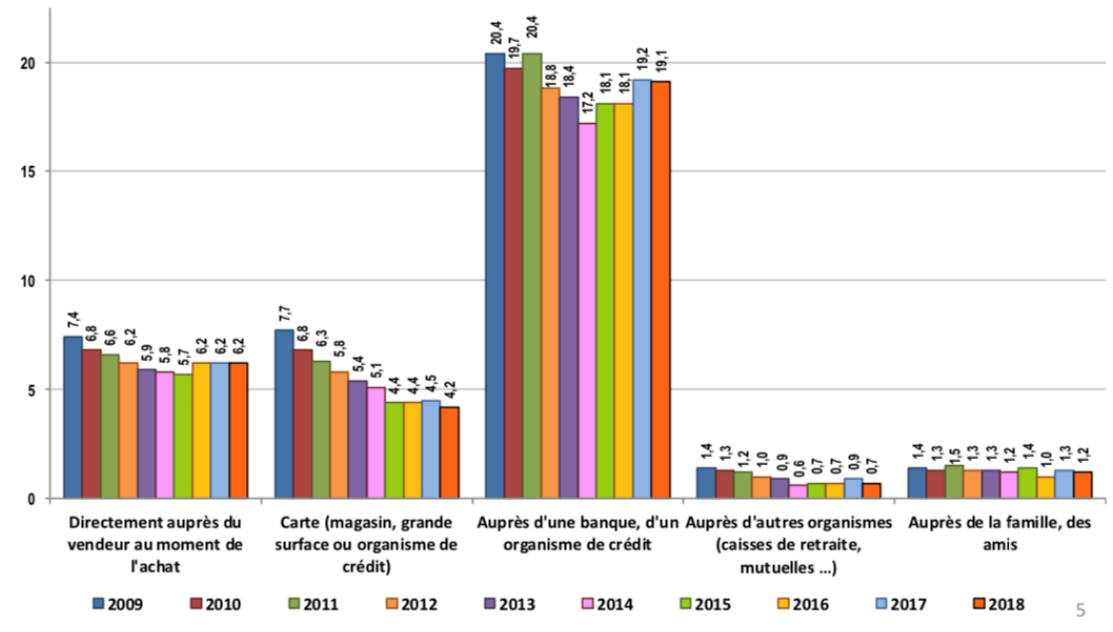
Détention de crédits à la consommation en 2018 : Légère érosion de la détention de crédit à la consommation tirée par la baisse des cartes de crédit et une stabilité des objets de financement.

Taux de détention de crédits



Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 31ème Rapport

Taux de détention de crédit

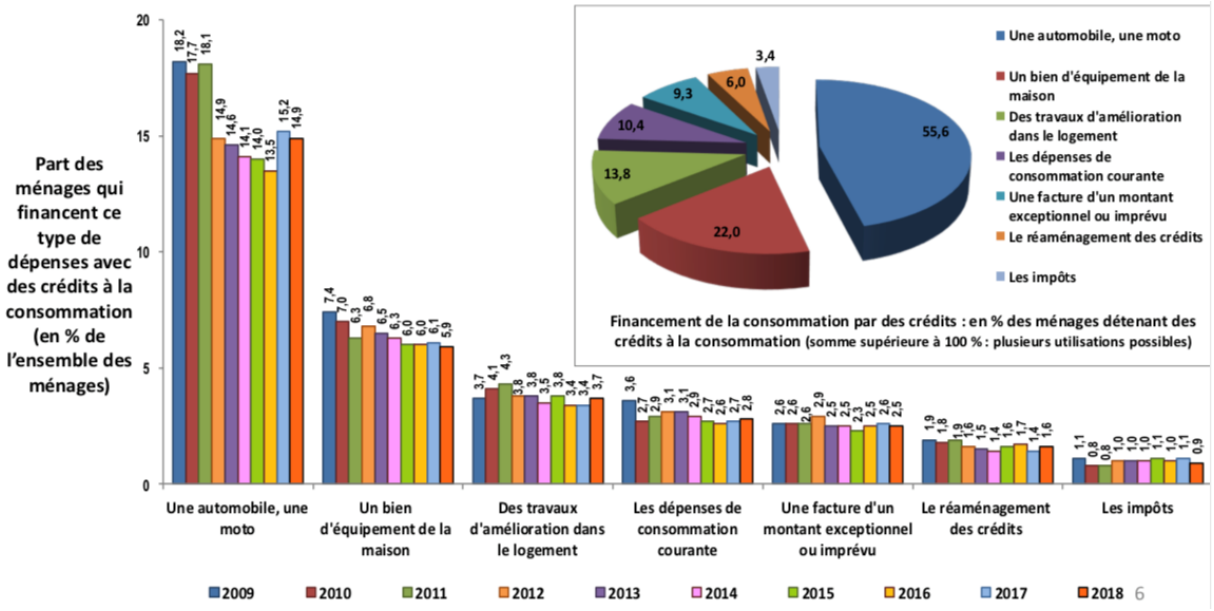


Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 31ème Rapport

Le taux de détention de crédits à la consommation s'est établi à 26,8% en 2018 en légère baisse par rapport à 2017 (-0,4pts sur un an).

Si la part des crédits détenus et issus d'établissements bancaires et de crédits ou obtenu dans auprès du vendeur est stable, le mouvement continue d'érosion de l'utilisation des cartes s'est poursuivi.

Objets des crédits à la consommation

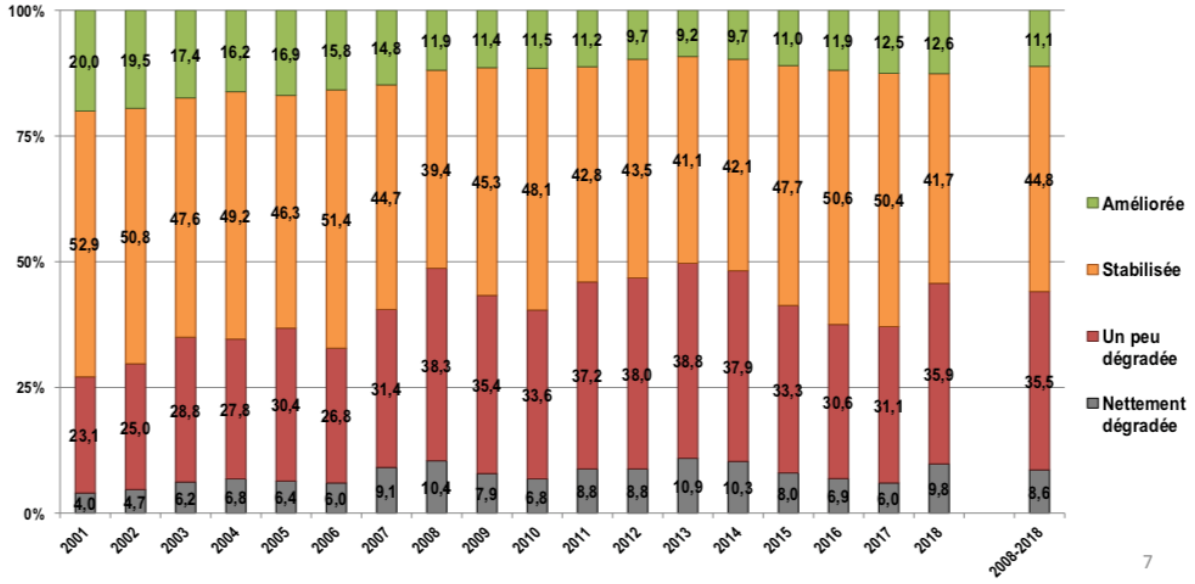


Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 31ème Rapport

Les objets de financement des crédits à la consommation n'ont pas beaucoup évolué entre 2017 et 2018. (1) L'automobile demeure de loin le premier sous-jacent à la souscription à un crédit à la consommation (15%) suivi (2) de l'équipement de la maison (6%) et (3) les travaux (4%).

Situation Financière des ménages : Un sentiment de détérioration de la situation financière et une poursuite de la baisse du nombre de dossiers déposés en surendettement.

Situation financière ressentie par les ménages



Source : FBF, Observatoire des crédits aux ménages, 31ème Rapport

En synthèse, si la part des ménages considérant que leur situation financière s'est amélioré et est restée stable (12,6% vs 12,5%), celle de ceux qui la considère stable s'est nettement dégradée (41,7% vs 50,4%) a alimenté la part de ceux qui considère qu'elle s'est dégradée (45,7% vs 37,1%)

Enfin, le nombre de dossiers en surendettement a poursuivi le cycle de baisse entamé il y a 4 ans. Le nombre de dossiers déposés en 2018 s'est établi à un peu mois de 163 000 dossiers en baisse de 10% sur un an. L'accumulation de dettes pèse de moins en moins dans les causes de surendettement, et le manque de ressources tend à prendre une place de plus en plus importante.

2 - L'ACTIVITE DU GROUPE FRANFINANCE

La production du groupe Franfinance s'est établie à 2 469 M€ en 2018, en augmentation de 1,8% par rapport à 2017.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES – FAE » exercée sous la marque Franfinance Entreprises (pour compte propre et en servicing)

A iso périmètre, la production globale de Franfinance pour compte propre a été de 1,3 Mds €*, en progression de 6,1% par rapport à 2017 sur le périmètre du Financement des Ventes. Le marché a connu une progression nette de 7,4 % à T3 2018 (après une progression de 7.1% à fin T3 2017) sur l'ensemble du périmètre Leasing** et une progression de +7,1% rien que sur le crédit-bail et la location financière.

Cette année, notre production sur les financements de matériels de Haute Technologie (Informatique -dont Econocom-, Bureautique, Médical, Téléphonie) représente 52%***, part supérieure aux 40,5% de l'an dernier, suite principalement au rachat de la société Cegelease (marché Medical) et à un refinancement plus important de la production de cette société. Les financements de matériels pour les secteurs du Transport, de l'Industrie, de la Manutention (dont Fenwick) représentent 36%. Et l'activité International Vendor Desk (IVD) sur les Vendors Internationaux représente les 12% restants, part en baisse par rapport aux 23% de 2017 (dont le calcul bénéficiait d'un important dossier Microsoft de 123 M€).

En complément de son activité pour son propre compte, Franfinance assure des activités de prestations de services (Servicing) depuis plus de 15 ans pour le compte du groupe Société Générale et pour La Banque Postale Crédit Entreprises depuis 2011.

Franfinance SA et Franfinance Location SAS mettent en place des opérations de financement apportées par SGEF SA dans le cadre de ses partenariats internationaux et assurent la gestion des opérations de financement.
Société Générale S.A garantit ces dossiers, et perçoit une commission, versée par Franfinance SA et Franfinance Location.
Par ailleurs, Franfinance et Franfinance Location versent également une commission d'intermédiation à SGEF SA.

* Comptabilisation en net de la production Econocom
** Source ASF T3 2018 : Crédit-Bail ; LOA, Location Financière et LLD
*** Source interne Franfinance FAE/ statistiques commerciales/suivi de la production commerciale 2018

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS - FAP»

En 2018, FRANFINANCE a distribué 1 173 M€ de crédits à la consommation à travers ses activités de Financement aux Particuliers, qui sont en légère régression par rapport à 2017 (−2,5%).

La production en crédit à la consommation est réalisée à travers :

- le crédit classique, pour un montant de 877 M€, soit au même niveau qu'en 2017,
- le crédit renouvelable, avec 296 M€, en baisse de 9,4%.

La part du crédit classique dans la production totale est en légère augmentation par rapport à 2017, elle représente 74,8% du total du crédit (contre 72,9% en 2017). La part du crédit renouvelable diminue donc légèrement, à 25,2% en 2018 contre 27,1% en 2017.

Concernant Compagnie Financière de Bourbon, la production 2018 s'élève à 23 M€, relativement stable (– 1,5%) par rapport à 2017. En crédit classique (3,8 M€), la tendance baissière observée ces dernières années s'inverse, et la production augmente de 14,4%. Les résultats du crédit renouvelable (18,9 M€) baissent toujours (-4,2%) dans un contexte défavorable à ce type de crédit.

Concernant Disponis, société en run-off depuis 2009, la production est nulle sur 2018.

3 - LES ENCOURS

Les encours des crédits à la clientèle du groupe Franfinance augmentent de 125,6 M€, passant de 2 359 M€ au 31 décembre 2017 à 2 484 M€ au 31 décembre 2018, soit + 5,3%.

Les encours des opérations de crédit-bail et de location du groupe Franfinance progressent fortement de 241 M€, passant de 2 003 M€ au 31 décembre 2017 à 2 244 M€ au 31 décembre 2018, soit +12%.

4 - ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES DE LA SOCIETE

Au présent rapport est joint le tableau des filiales et participations.

5 - POLITIQUE DE REFINANCEMENT DES ENCOURS CLIENTS

Au sein du groupe Franfinance, la politique de refinancement repose sur le principe de l'adossement de la production et des encours à des emprunts ajustés en devises, en montant, en durée et en taux. Les refinancements sont généralement traités sous forme de cash, à taux fixe ou à taux variable, en cohérence avec la nature des actifs à couvrir.

Depuis le 6 octobre 2014, date d'agrément délivré par l'ACPR, Franfinance a le statut de Société de Financement, ainsi que d'établissement de paiement, afin de pouvoir émettre et gérer les cartes de crédit associées aux crédits renouvelables. Du fait de ce statut, Franfinance émet des Titres de Créances Négociables (TCN) sous forme de Negotiable European Commercial Paper (NEU CP) pour son refinancement à court terme et de Negotiable European Medium Term Note (NEU MTN) pour les émissions de plus d'un an, comme précisé à l'article 1 du Décret N° 2016-707 du 30 mai 2016. Ces émissions de TCN sont affectées, comme les lignes bancaires, à la couverture des actifs en termes de taux et de liquidité.

Les titres négociables à court terme et titres négociables à moyen terme sont notés respectivement A-1 et A par Standard & Poor's.

6 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du dispositif prévu par les articles L 441-6-1 et articles D.441-4 du Code de Commerce, veuillez trouver ci-dessous le tableau présentant les informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
Montants en K€	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	28					0	36					9 547
Montant total des factures concernées TTC	2794	0	0	0	0	0	1	1 135	1 091	595	19 159	21 980
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,82%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,00%	0,55%	0,52%	0,29%	9,21%	10,56%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture						- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture					

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes.

7 - LES MOYENS DE GESTION

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS »

La stratégie système d'information (SI) reste prioritairement liée à l'accompagnement du métier dans son développement et sa transformation en particulier autour du digital et de la donnée. Le plan stratégique du FAP a permis de décliner une feuille de route digitale dans le cadre d'un programme pluriannuel (2018-2021). Cette feuille de route se décline sur les axes principaux suivants :

- Poursuite de la stratégie de dématérialisation des process internes et vis-à-vis des clients;
- Accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie Digitale, refonte et modernisation des outils (aide à la décision, espaces partenaires, mobilité, bigdata…), signature électronique sur les différents parcours ;
- Encourager l'innovation et promouvoir les partenariats business et technologiques.

- Ainsi en 2018, les projets suivants ont été délivrés :
 - Mise en place d'un parcours internet MAAF comprenant la signature électronique, qui permet une souscription omni-canal (agence ou internet).
 - Refonte de l'espace partenaire (outil de souscription en point de vente au niveau du socle technique et au niveau du parcours de souscription) pour le crédit classique, renouvelable et les facilités de paiement. Ouverture des fonctionnalités sous forme d'API.
 - Dématérialisation des échanges avec la BDF via le progiciel eSuren pour la gestion des dossiers surendettés.
 - Migration de l'application Siebel en IP2016 (nouvelle version Editeur) avec une Interface graphique évoluée, une version desktop et une version mobile (tablette, Smartphone).
 - Refonte de l'application GED avec amélioration de la performance de l'application et l'intégration de nouvelles fonctionnalités.

- Poursuite du développement de l'offre de service en synergie avec le Groupe qui s'est appuyé sur Franfinance pour automatiser des SMS interactifs sur des comptes ALTERNA.
- Développement de l'offre de service pour nos partenaires actuels et des fintech du marché : Yelloan et Younited
- Mise en place des projets réglementaires (IFRS9, GDPR, BCBS239, …).
- Gestion de l'obsolescence des socles techniques.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES »

En termes de projets informatiques pour le FAE pour compte Propre, l'année 2018 a vu la mise en production pour la direction Commerciale du premier lot « Refonte de l'outil de Front Office FLASLEASE » en Juillet.

Des travaux ont été menés tout au long de l'année pour définir et structurer les nouvelles fonctionnalités cible à mettre en œuvre dans l'outil, pour positionner leur planification par lots sur 2018 et 2019. L'ergonomie du nouveau FLASHLEASE a été repensée avec une agence spécialisée, le cadrage de la signature électronique du FAE a été finalisé.

D'autres projets ont été menés également pour le FAE en 2018 : la poursuite et finalisation des travaux engagés pour IFRS 9, la structuration et la mise en œuvre des nouvelles règles liées au traitement des données personnelles (impacts GDPR), des développements sur bases de données externes permettant d'enrichir le KYC clients et, plus particulièrement, la bonne connaissance des BE. Enfin, la mise en conformité en termes d'archivage et de purge des données sur l'outil de back office EKIP.

Par ailleurs, sans impact informatique, le partenariat en place avec le FEI depuis 2016, a été renouvelé en 2018 pour trois ans.

Pour rappel, l'objectif de cet accord est de favoriser l'accès des microentreprises, TPE et PME, aux sources de financement pour concrétiser leurs projets d'investissements. Avec ce programme, Franfinance s'engage à augmenter de manière significative son exposition sur des catégories d'entreprises réputées plus risquées et qui ont un accès plus restreint aux sources de financements usuelles. En contrepartie, le FEI consent à Franfinance une garantie couvrant partiellement les risques pris vis-à-vis de ces clients.

Plusieurs critères ont été optimisés lors du renouvellement : un portefeuille maxi autorisé de 500 M€ (vs 250 M€) ; le crédit est désormais éligible à l'offre COSME (comme le crédit-bail et la location financière) ; le FEI a accepté un taux plafond de la garantie accordée supérieur (6.5% vs 5% sur la 1ère enveloppe).

MOYENS TRANSVERSAUX

L'année 2018 a permis de finaliser un certain nombre de projets liés à l'obsolescences des outils (comptabilité générale, composition des courriers, ...), ou concernant la sécurisation de nos échanges avec les banques (flux SEPA) ou des contraintes d'urbanisme Groupe.

L'accompagnement des Métiers de FRANFINANCE et l'adaptation du SI Transversal à la règlementation GDPR ont aussi représenté une part importante de l'activité.

Enfin, 2018 a également permis de lancer les projets en prérequis du déménagement du siège social à Nanterre.

8 - LA QUALITE

La Certification ISO 9001 n'a pas été renouvelée en 2018, mais les exigences de la norme sont toujours mises en œuvre. Ainsi, notamment l'approche processus pour l'évaluation des risques a été renforcée. Sous l'impulsion du programme groupe PCT (Permanent Control Transformation) et pour répondre aux recommandations de la BCE sur la maîtrise des risques opérationnels, les processus de Franfinance ont été entièrement revus. Un nouveau Référentiel des Processus de l'entreprise est désormais disponible.

Le dispositif de traitement et de reporting autour des réclamations de nos clients (entreprises et particuliers) est assuré par le service Qualité clients. Des comités réclamations réguliers permettent une surveillance de ce dispositif.

9 - LES DEMARCHES - RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE) ET INNOVATION PARTICIPATIVE (IP)

Conformément à l'article L233-16 du Code de commerce, notre entité est filiale de Société Générale qui publie elle-même une déclaration de performance extra-financière (DPEF) consolidée :

https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Document%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/2019/sg_ddr2019_document_de_reference.pdf

10 - LES RESSOURCES HUMAINES ET LA COMMUNICATION

En 2018, nous avons poursuivi le développement de l'accompagnement des collaborateurs et managers, en répondant notamment aux besoins en pourvoi de postes en augmentation dans un marché de l'emploi tendu et concurrentiel. Plus de 160 nouveaux collaborateurs ont ainsi rejoint les directions du financement aux entreprises et aux particuliers.

Suite à la signature du 2nd accord en faveur des personnes en situation de handicap fin 2017, nous avons poursuivi les actions engagées depuis 2014. Ainsi Franfinance a recruté 4 salariés en situation de handicap en 2018 et réalisé 12 aménagements de poste. 6 salariés ont fait connaitre leur reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et 5 autres salariés ont engagé une démarche visant à obtenir cette reconnaissance. 23 collaborateurs ont bénéficié d'un suivi par la chargée de mission handicap. Franfinance poursuit sa politique de recours au secteur adapté.

Franfinance a également participé au baromètre employeur Groupe réalisé en septembre, avec un taux de participation solide de 68%. Les actions menées et poursuivies sur le management (pratiques, leadership, collaboratif …) ont porté leurs fruits, les répondants exprimant un fort sentiment d'accomplissement et de motivation dans leur travail. Plus de 80 % des répondants considèrent que leur manager leur fait confiance et 70 % ont bénéficié d'un feed-back régulier.

Sur le plan des négociations avec les partenaires sociaux, l'année a été riche et nous avons pu signer des accords d'entreprise relatifs à un supplément d'intéressement, au temps de travail et aux prêts au personnel.

Notre politique de développement de la formation s'est quant à elle poursuivie en 2018 autour de 3 axes principaux :

- Développement des compétences métier et comportementales des collaborateurs
- Renforcement de la culture « risques et conformité » 3
- Développement de la posture managériale en lien avec le Leadership model

Nous avons cette année renforcé l'accompagnement collectif et individuel des collaborateurs et des managers. Le nombre d'heures de formation réalisées cette année (en présentiels et en e-learning) s'est élevé à 23 945 heures soit une progression de 21.6% par rapport à 2017.

A propos de l'immobilier, 5 sites de province ont été relocalisés/déployés pour permettre aux équipes Franfinance d'intégrer de nouveaux locaux plus « modernes », davantage en adéquation avec l'organisation des différents services de Franfinance, tout en favorisant la synergie avec le groupe.

Pour le service Communication, l'année 2018 s'est principalement articulée autour de 4 grandes thématiques :

- Le renforcement de notre stratégie de contenus à destination d'un public externe (dans le cadre de la consolidation de notre marque employeur et de notre expertise métiers). Ce renforcement s'est notamment traduit par une présence accrue de Franfinance sur le réseau social LinkedIn sur lequel de nombreux posts ont été publiés. Nous avons franchi en 2018 la barre symbolique des 3 000 abonnés à la page Franfinance nous permettant de dépasser plusieurs concurrents d'importance.
- L'accompagnement renforcé des différentes directions dans l'organisation des événements internes ou externes. Sur l'aspect événementiel, nous avons par ailleurs procédé à une montée en gamme des supports utilisés dans le cadre de l'intégration des nouveaux collaborateurs et de certains grands événements fédérateurs comme la soirée des vœux ou la rencontre annuelle des managers et experts métiers.
- La poursuite des travaux en vue de mettre en place un nouveau site intranet et un trombinoscope.
- Enfin, sur la fin d'année 2018 nous avons commencé les travaux préalables en vue de l'application sur l'ensemble des supports de communication de la nouvelle charte graphique du Groupe.

11 - LES RESULTATS FINANCIERS (COMPTES CONSOLIDES)

Le périmètre de consolidation est le suivant à la clôture de l'exercice 2018 ; sans changement par rapport à 2017 :

- Sociétés consolidées par intégration globale : Franfinance, Franfinance Location, Compagnie Financière de Bourbon, Disponis, Fenwick Lease, Sagemcom Lease et Solocvi.
- Société mise en équivalence : Sogefinancement.

Le Produit Net Bancaire s'élève à 241,8 M€, en hausse de 1,0% soit + 2,5 M€ par rapport à 2017. Cela s'explique par :

- une légère augmentation des produits nets sur les opérations de crédit-bail et location de 1,2 M€ (soit +2,0%), qui s'élèvent à 64,5 M€ ;
- une baisse des coûts de refinancement de 4,5 M€ (essentiellement sur les emprunts auprès des établissements de crédit), en raison de la baisse des taux moyens ;
- une hausse de 4,2 M€ des produits nets d'exploitation bancaire principalement expliquée par la reprise de 50% de la provision passée sur Watt Monteleger en 2016 (soit 2,5 M€) suite à l'issue favorable du 1er jugement, par une refacturation de servicing externe supérieure (LBPCE) pour 0,9 M€, et par une reprise de provision pour risques opérationnels de 0,6M€ ;
- et enfin une augmentation des revenus des titres de 2,3 M, qui comprend le versement, pour la première fois, de dividendes Cegelease à hauteur de 3,7M€.

Ces diverses hausses ont été partiellement compensées par :

- la diminution des produits des opérations avec la clientèle de particuliers de 8,6M€ soit -7,2%, due à une diminution des encours de crédits renouvelables et une augmentation des encours de crédits classiques moins rémunérateurs, et une pression sur les marges clientèle notamment en crédit renouvelable,
- la baisse de 1,8 M€ des autres produits nets de commissions (augmentation de 1,2M€ des commissions ducroire et intermédiation versées à Société Générale et SGEF S.A., rétrocession plus importante (+0,4M€) du résultat normatif de Fenwick Lease qui bénéficie de l'avantage fiscal lié au suramortissement « Macron » de 40%)

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 151,2 M€, et sont en légère progression (+1,9 M€, soit +1,3%) et les dotations aux amortissements sont stables et ressortent à 6,3 M€.

La charge du risque diminue de 4,1M€ et s'établit à 30,9 M€. Cette évolution se décompose en :

- une diminution de 6,4 M€ sur le Financement aux Particuliers, liée en partie une baisse des remises au contentieux. Une deuxième cession de portefeuille de créances passées en pertes les années précédentes a été opérée cette année pour 4,7M€ ;
- et une hausse de 2,4 M€ sur le Financement aux Entreprises (dotation de 1,5M€ sur ITN, fraude Ethic pour 4,4 M€, mais reprise de provision de 0,6M€ sur Conforama ; alors que plusieurs dotations importantes avaient été enregistrées sur 2017 : 1,5 M€ sur Conforama, et 0,9 M€ sur le groupe G7).

Le résultat sur actifs immobilisés passe d'un produit de 0,4 M€ en 2017 à un produit de 10 M€ en 2018, suite à la vente à SGEF Holding de notre participation dans SGEF Ibéria qui a généré une plus-value de 9,8 M€.

La quote-part du résultat net de Sogefinancement, société mise en équivalence, est de 21,9 M€, contre 22,7 M€ en 2017, en baisse de 3,6%.

Le résultat courant consolidé avant impôts se situe à 85,3 M€, en hausse de 19,1%. Le résultat net après impôts s'établit à 82,6 M€, en augmentation de 2,8% par rapport à 2017.

12 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de l'exercice 2018 font ressortir :

Un bénéfice de ……..…	50 753 107,88 €
Augmenté du report à nouveau créditeur de ……	22 802 970,84 €
Formant un total de ……..……	73 556 078,72 €

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

Dividende ……..	48 996 525,00 €
Report à nouveau créditeur……	24 559 553,72 €

Le dividende par action s'élève à 25 €. Il sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2019

Le dividende attribué aux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux actionnaires personnes morales n'est pas éligible à cet abattement.

RAPPEL DES PAIEMENTS MIS EN DISTRIBUTION LES ANNEES PRECEDENTES POUR CHAQUE PART SOCIALE

Exercice 2015	25,00 €
Exercice 2016	28,00 €
Exercice 2017	24,00 €

13 - REPARTITION DU CAPITAL

En vertu des stipulations de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application de l'article L.233-12 du même Code, nous vous indiquons que le capital social de FRANFINANCE est détenu par SG FINANCIAL SERVICES HOLDING à hauteur de 99,99 %.

14 - REMUNERATION DES MANDATAIRES

Les informations relatives aux rémunérations et avantages des administrateurs de Franfinance et mandataires sociaux de Société Générale sont présentées dans le document de référence du Groupe.
https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/donnees-et-publications/document-de-reference

15 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de FRANFINANCE au cours des cinq derniers exercices.

16 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

DIRECTION GENERALE

JACOB-PERON FRÉDÉRIC, Directeur Général de Franfinance S.A.			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	19/04/2013 Renouvelé le 22/05/2013	31/12/2018
	Directeur général	09/10/2017	31/12/2021
SOGELEASE FRANCE	Représentant permanent de Franfinance Location, Administrateur	24/05/2012 Renouvelé le 22/05/2018	31/12/2021
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	Administrateur	09/10/2017	31/12/2020
	Directeur général	09/10/2017	31/12/2020
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	Membre du conseil de surveillance	03/10/2017	04/10/2021 → Fin de mandat le 1/03/2019
CFC SERVICES SAS	Président	09/10/2017	31/12/2020
FRANFINANCE LOCATION	Directeur général	09/10/2017	31/12/2020
SOGEFINANCEMENT	Président	25/09/2017	31/12/2020
DISPONIS	Président	09/10/2017	31/12/2020
CONCILIAN	Gérant associé Représentant Franfinance	01/09/2004	
SOCIETE GENERALE GESTION	Administrateur	21/02/2013	28/04/2015 → Fin de mandat le 31/01/2018

OCHONISKY JULIEN, Directeur Général délégué de Franfinance S.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	Administrateur	09/02/2015	31/12/2020
	Président du conseil d'administration	09/02/2015	31/12/2020
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
DISPONIS	Membre du conseil de surveillance	27/03/2015 Renouvelé le 9/04/2018	31/12/2020
	Président	15/06/2015 Renouvelé le 9/04/2018	31/12/2020
DIRECTION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Directeur Général Délégué	26/01/2015 renouvelé le 4/10/2017	31/12/2021
SOGEFINANCEMENT	Directeur général	29/01/2015 renouvelé le 25/09/2017	31/12/2020
SOGELEASE FRANCE	Directeur général	11/02/2015 renouvelé le 13/04/2018	31/12/2021
FRANFINANCE LOCATION	Président	21/01/2015 renouvelé le 9/10/2017	31/12/2020
SOLOCVI	Président	15/06/2018 renouvelé le 15/06/2018	31/12/2021
FENWICK LEASE	Président	12/06/2018 renouvelé le 12/06/2018	31/12/2021
EUROFARMAT	Président	30/06/2018	31/12/2021
SAGEMCOM LEASE	Président	04/02/2015	31/12/2017 → fin de mandat le 11/06/2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laurent GOUTARD, Président du Conseil d'administration

GOUTARD LAURENT			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FRANFINANCE	Administrateur et Président du Conseil d'administration	23/10/2014	31/12/2018
SOGECAP	Administrateur	22/04/2015 renouvelé le 13/06/2018	31/12/2023
Societe Générale Factoring	représentant de SG FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur	26/02/2013	Fin de mandat le 06/04/2018
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	Vice-Président	10/05/2016	31/12/2020
REPUBLIQUE TCHEQUE			
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
KOMERCNI BANKA A.S	Membre	01/05/2013 renouvelé le 2/05/2017	02/05/2021
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
FRANCE			
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	représentant de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, membre du conseil de surveillance	10/05/2016	-

Philippe AYMERICH, Administrateur

AYMERICH PHILIPPE			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	08/04/2014 renouvelé le 28/05/2018	31/12/2021
CRÉDIT DU NORD	Président	18/05/2018	31/12/2018
	Administrateur	11/01/2012 renouvelé le 28/05/2015	31/12/2018
BOURSORAMA SA	Président et administrateur	18/05/2018	31/12/2021
DIRECTION GÉNÉRALE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Directeur Général Délégué	14/05/2018	31/12/2018

Caroline GUILLAUMIN, Administrateur

GUILLAUMIN CAROLINE			
FRANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	08/03/2011 renouvelé le 27/05/2016	31/12/2021 Fin de mandat le 7/03/2018
BOURSORAMA SA	Représentant de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Administrateur	17/11/1995 renouvelé le 27/05/2016	31/12/2021

Didier HAUGUEL, Administrateur

HAUGUEL DIDIER			
MANDATS EXERCÉS			
ALLEMAGNE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
GEFA BANK GMBH	Membre et Président du Conseil d'administration	01/06/2009 renouvelé le 25/05/2016	31/12/2020
FRANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur du Conseil d'administration	01/06/2009 renouvelé le 27/05/2016	Fin de mandat le 10/10/2018
ALD	Président du Conseil d'administration	02/03/2017	31/12/2020
	Administrateur du Conseil d'administration	30/06/2009 renouvelé le 29/06/2015	31/12/2020
SOGECAP	Administrateur du Conseil d'administration	09/07/2009 renouvelé le 17/06/2013	31/12/2018
	Président du Conseil d'administration	13/06/2018	31/12/2018
SGEF SA	Administrateur du Conseil d'administration	29/05/2009 renouvelé le 12/06/2013	31/12/2018
	Président du Conseil d'administration		31/12/2018
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	Président du Conseil d'administration	05/07/2016 renouvelé le 4/07/2017	Fin de mandat le 04/07/2018
	Vice-Président du Conseil d'administration	05/07/2018	05/07/2019
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	Membre du Conseil de surveillance	24/01/2012 renouvelé le 4/10/2016	04/10/2021
	Vice-Président Conseil de surveillance		04/10/2021
RUSSIE (FEDERATION DE)			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
COMMERCIAL BANK DELTACREDIT JOINT STOCK COMPANY	Administrateur et Président du Conseil d'administration	20/06/2012 renouvelé le 26/06/2018	26/06/2019
PJSC ROSBANK	Président du Conseil d'administration ou de surveillance	15/05/2012 renouvelé le 27/06/2018	30/06/2019
	Membre du Conseil d'administration ou de surveillance	28/06/2010 renouvelé le 27/06/2018	30/06/2019
LLC RUSFINANCE BANK	Président du Conseil des directeurs (Fédération de Russie)	04/06/2010 renouvelé le 5/07/2018	06/03/2020
	Membre du Conseil des directeurs (Fédération de Russie)	18/09/2009 renouvelé le 5/07/2018	06/03/2020

Martine LASSEGUES, Administrateur

LASSEGUES MARTINE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	09/10/2017	31/12/2021
SOGEFINANCEMENT	Administrateur	12/04/2018	31/12/2020
SOGELEASE FRANCE	Administrateur	13/04/2018	31/12/2021
CRÉDIT LOGEMENT	Administrateur	29/03/2018	31/12/2022
LUXEMBOURG			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
SOGÉLIFE	Administrateur	12/04/2002 renouvelé le 29/04/2014	31/12/2019
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Echéance**
Societe Générale Factoring	Représentant permanent de SG FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur	06/04/2018	31/05/2019

Pascale MOREAU, Administrateur

MOREAU PASCALE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echéance**
FRANFINANCE	Administrateur	11/04/2018	31/12/2021

Andreea PARNECI, Administrateur

PARNECI ANDREEA			
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
FRANFINANCE	Représentant de SG FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur	11/04/2018	31/12/2021

Anne PENET-GROBON, Administrateur

PENET-GROBON ANNE			
MANDATS EN COURS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FRANFINANCE	Administrateur	06/04/2017	21/12/2020
DIRECTION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FRANPART	Président	21/09/2018	Illimité
SG CAPITAL DÉVELOPPEMENT	Président	21/09/2018	Illimité
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES	Président	21/09/2018	Illimité
SOCIETE GENERALE CAPITAL FINANCE	Président	21/09/2018	Illimité
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS			
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
HDC	représentant de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Administrateur	21/09/2018	30/09/2019
CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Société	**Fonction**	**Nomination**	**Échéance**
LULU DANS MA RUE	représentant de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Membre du conseil de surveillance	21/09/2018	21/09/2020

Odile de SAIVRE, Administrateur

DE SAIVRE ODILE			
MANDATS EN COURS			
ALLEMAGNE			
GÉRANCE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SG EQUIPMENT FINANCE GMBH	Gérant non associé	19/09/2018	Illimité
SG EQUIPMENT FINANCE INTERNATIONAL GMBH	Gérant non associé	04/04/2018	Illimité
ESPAGNE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SG EQUIPMENT FINANCE IBERIA, E.F.C, S.A.	Administrateur et Président	29/06/2018	28/06/2022
ETATS-UNIS D'AMERIQUE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SG EQUIPMENT FINANCE USA CORP.	Administrateur	16/10/2017	Illimité
FRANCE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
FRANFINANCE	Administrateur	04/10/2017	31/12/2018
DIRECTION GÉNÉRALE			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SGEF SA	Directeur Général Délégué	03/07/2017	31/12/2020
ITALIE			
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Société	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Echeance**
SG LEASING SPA	Administrateur	26/09/2017	31/12/2018
	Président	26/09/2017	31/12/2018
FRAER LEASING SPA	Administrateur	29/09/2017 Renouvelé le 13/04/2018	31/12/2020
	Président		31/12/2020
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	Administrateur	01/09/2017	31/12/2019
	Président	01/09/2017	31/12/2019

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Une convention de distribution et de gestion des crédits à la consommation a été conclue le 20/07/2018. Cette convention vient compléter et remplacer pour une partie les protocoles et avenants Expresso et Alterna conclus antérieurement.
Les personnes concernées par cette Convention sont Frédéric Jacob-Peron et Julien Ochonisky.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

NEANT

Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce

La direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du conseil d'administration. Le Directeur général est nommée par le conseil d'administration.

17 - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2018

Néant

18 - PERSPECTIVES D'AVENIR

La Banque de France, l'OCDE et l'INSEE publie une prévision de croissance pour 2019 de 1,5%, ce taux étant porté par l'investissement des entreprises et par des créations d'emplois à la hausse (poursuite de la baisse du chômage).
Dans ce contexte, Franfinance devra capitaliser sur les partenariats existants, sur le développement des synergies avec le groupe Société Générale, et maintenir la maîtrise du risque et des frais de gestion comme ce fût le cas en 2018.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANFINANCE

Société Anonyme

57-59, avenue de Chatou
92500 Rueil-Malmaison

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DELOITTE & ASSOCIES
6, Place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

FRANFINANCE

Société Anonyme

57-59, avenue de Chatou
92500 Rueil-Malmaison

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Franfinance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Franfinance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Dépréciations

Comme mentionné dans vos annexes, dans les principes comptables et méthodes d'évaluation, votre société constitue des dépréciations destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

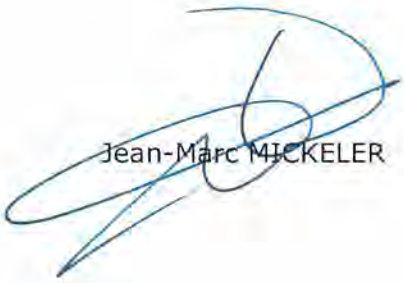
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 10 mai 2019

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres	DELOITTE & ASSOCIES
	
Vincent ROTY	Jean-Marc MICKELER

GROUPE FRANFINANCE

BILAN CONSOLIDE 2018
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	1	2
Créances sur les établissements de crédit (Note 3 et 11)	423 835	573 461
Créances sur la clientèle (Note 4 et 11)	2 484 412	2 358 846
Opérations de crédit-bail et location assimilées (Note 5)	2 243 946	2 003 040
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme (Note 6)	60 027	3 682
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 7)	51 285	40 859
Immobilisations incorporelles (Note 8)	19 185	17 135
Immobilisations corporelles (Note 8)	392	462
Autres actifs (Note 9)	78 387	62 276
Comptes de régularisation (Note 10)	42 548	41 969
Ecart d'acquisition (Note 17)		0
Total	5 404 018	5 101 732

HORS BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement donnés (Note 21)	689 883	770 682
Engagements de garantie donnés (Note 21)	39 586	26 428
Engagements sur titres à livrer (Note 21)		0
Total	729 469	797 110

BILAN CONSOLIDE 2018
(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12 et 20)	4 094 815	3 656 083
Comptes créditeurs de la clientèle (Note 13 et 20)	8 295	14 099
Dettes représentées par un titre (Note 14 et 20)	489 000	658 500
Autres passifs (Note 15)	57 155	66 523
Comptes de régularisation (Note 16)	238 389	227 719
Provisions (Note 18)	13 758	11 799
Intérêts minoritaires (Note 19)		
Dettes subordonnées		
Capitaux propres part du groupe		
- Capital souscrit (Note 19)	31 358	31 358
- Primes d'émission (Note 19)	91 495	91 495
- Réserves consolidées et autres (Note 19)	297 122	263 752
- Résultat de l'exercice (+/-) (Note 19)	82 631	80 404
Total	5 404 018	5 101 732

HORS BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS REÇUS	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement reçus (Note 21)	394 777	424 857
Engagements de garantie reçus (Note 21)	311 778	267 036
Total	706 555	691 893

GROUPE FRANFINANCE

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2018
(en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés (Note 23)	**120 250**	**128 202**
+ Opérations avec les établissements de crédit	10 238	9 618
+ Opérations avec la clientèle	110 012	118 584
+ Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Intérêts et charges assimilées (Note 23)	**-18 683**	**-22 401**
- Opérations avec les établissements de crédit	-18 484	-22 356
- Opérations avec la clientèle	-199	-45
- Obligations et titres à revenu fixe		0
- Autres intérêts et charges assimilées		0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de location (Note 24)	**64 522**	**63 278**
Revenus des titres à revenu variable	**4 048**	**1 763**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**170 137**	**170 842**
Produits des commissions (Note 25)	**35 731**	**34 588**
Charges des commissions (Note 25)	**-14 062**	**-11 135**
Produits sur opérations de change	**-135**	**-950**
Autres produits d'exploitation bancaire (Note 26)	**53 513**	**46 843**
Autres charges d'exploitation bancaire (Note 26)	**-2 918**	**-466**
Produits nets des autres activités	**-508**	**-436**
Produit net bancaire	**241 758**	**239 286**
Charges générales d'exploitation (Note 27)	**-151 222**	**-149 283**
- Frais de personnel	-64 576	-64 934
- Frais administratifs	-86 646	-84 349
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**-6 293**	**-6 422**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**84 243**	**83 581**

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2018
(en milliers d'euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Coût du risque (Note 29)	**-30 907**	**-35 001**
Résultat d'exploitation	**53 336**	**48 580**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (Note 30)	**10 047**	**370**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 7)	**21 917**	**22 731**
Résultat courant avant impôt	**85 300**	**71 681**
Charge fiscale (Note 31)	**-2 669**	**8 723**
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**82 631**	**80 404**
Amortissements des écarts d'acquisition (Note 17)	**0**	
Intérêts minoritaires (Note 19)	**0**	**0**
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**82 631**	**80 404**
Résultat net, part du groupe, par action en euros	42,16	41,03

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE I - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés du groupe FRANFINANCE sont établis et présentés en conformité avec les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par le Code de Commerce, et selon les dispositions énoncées dans les règlements n° 99-07 et n° 00-05 modifiés du Comité de la Réglementation Comptable, repris dans le règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire et aux Sociétés de financement.

Principes et modalités de consolidation

Méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de FRANFINANCE et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

- **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive (en général détention de la majorité des droits de vote).

- **Intégration proportionnelle**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière conjointe avec d'autres actionnaires ou associés de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord (aucun des actionnaires ou associés ne détient seul un contrôle exclusif).

- **Mise en équivalence**

Cette méthode s'applique aux entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en détenir le contrôle.

Conversion des opérations en devises

Les opérations au bilan et au hors bilan, libellées en devises, sont converties au cours de clôture communiqué par la Banque de France. Le compte de résultat est converti sur la base de la moyenne mensuelle des cours.

Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés :

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

- **Ecarts d'acquisition**

Le poste "écarts d'acquisition" représente le solde des écarts non affectés à un poste du bilan, constatés à la date d'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la part de situation nette correspondante. Ces écarts font l'objet d'un amortissement linéaire, prorata temporis, sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition des titres.

- **Impôts différés**

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal des sociétés consolidées.

La loi de finance 2018, publiée le 31 Décembre 2017 prévoit une réduction progressive du taux d'imposition en France. D'ici 2022, le taux normal de l'impôt sur les Sociétés diminuera progressivement de 33,33 % à 25%.

En conséquence, le taux d'impôt différé retenu au 31.12.2018 en incluant la contribution sociale de 3,3% est de 25,83% pour les sociétés intégrées fiscalement dans le groupe SG.

Pour les sociétés non intégrées fiscalement, le taux d'impôt différé est de 25,83% sauf si la société a un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€, est bénéficiaire et a des différences temporaires. Conformément à la méthode du report variable, l'effet correspondant est enregistré en augmentation de la charge d'impôt différé.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et les impôts différés actif ne sont pris en compte qu'à hauteur du stock impôts différés passif constaté par l'entité à la date de clôture.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - Engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En application du Titre 1 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, les commissions reçues et les coûts marginaux encourus lors de l'octroi d'un crédit sont étalés au prorata du capital restant dû.

L'octroi de *crédits à la consommation* est réalisé dans le cadre d'un processus normé dont le score constitue la pierre angulaire. Les demandes de financement sont instruites via des outils d'acquisition qui collectent des données issues des bases internes et externes (Banque de France, base tiers, détection de fraude, gestion des refus récents,..). Le dossier est soumis à un moteur de règles et de calcul de score. Les modèles de score font l'objet d'un monitoring trimestriel.

L'octroi de *crédits aux entreprises* repose sur des procédures qui varient suivant le montant du crédit consenti. L'acceptation de dossiers supérieurs à 150 K€ est réalisée par un chargé d'études, les dossiers de montants inférieurs sont acceptés à partir d'outils décisionnels experts et d'analyses de bilans par des spécialistes métiers.

Par application du Titre 2 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, qui abroge les règlements CRC antérieurs, il est distingué dans l'annexe les créances saines et les créances douteuses :

- les encours douteux sont les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :
 - lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis plus de deux mois
 - lorsqu'il existe une saisine de surendettement
 - lorsque le contrat a été restructuré durant la première année et dès la survenance d'un impayé au cours des deux années suivantes
 - lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles que l'on peut conclure à l'existence d'un risque avéré
 - s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie

- lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. L'identification intervient à la déchéance du terme.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement.

Les créances ont, le cas échéant, été minorées par voie de dépréciations pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En *crédit à la consommation,* les clients douteux et douteux compromis font l'objet d'une dépréciation par populations homogènes auxquelles sont appliquées des taux de dépréciation issus des observations statistiques sur une longue période, pondérés en fonction des tendances récentes. Les montants d'encaissements prévisionnels sont actualisés sur la durée de recouvrement restant à courir aux taux moyen initial de production des contrats. Les clients surendettés, dans leur ensemble, sont positionnés en clients douteux et ils font l'objet d'une dépréciation actualisée. Seuls les dossiers qui ne sont pas en contentieux ou surendettement peuvent, après régularisation de leurs impayés générant le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain. Ces derniers dossiers font aussi l'objet d'une actualisation des espérances de récupération.

De nouvelles directives ont été données par l'European Banking Authority (EBA) en matière d'exposition non performante et de crédits restructurés dans le respect des obligations réglementaires et comptables IFRS auxquelles le Groupe est astreint, en particulier les nouvelles déclinaisons de la réglementation européenne « Bâle III » ou CRD IV.

Sont dits restructurés les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiées contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration) dans le but d'assurer la pérennité des paiements.

Le périmètre des crédits restructurés se décline en 3 populations :

- Les encours en défaut restructuré : la contrepartie est mise en défaut à compter de la validation de sa mise en restructuration, pendant une période minimum d'un an,
- Les encours en sain restructuré probatoire : mise en période de probation de 2 ans maximum après la sortie du défaut soit une mise sous surveillance (Watch List) avec passage en défaut au 1er impayé,
- Au delà de la période de probation, les règles standards de mise en défaut s'appliquent à nouveau et l'encours figure en sain standard.

Les principes habituels du provisionnement s'appliquent aux crédits restructurés :

- Provisionnement spécifique tant que la contrepartie concernée est maintenue en défaut bâlois (restructuré avec contrepartie en défaut) ;
- Provision base portefeuille pour les contreparties inscrites en Noms sous Surveillance (ou watch list) après leur retour en sain.

Les provisions « base portefeuille », contrairement aux provisions spécifiques, ne sont pas affectées à une contrepartie mais à un ensemble de contreparties qui ne sont pas en défaut.

Les clients douteux et douteux compromis *entreprises* sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée. Les clients qui ne sont pas en procédure collective ou qui n'ont pas fait l'objet d'une résiliation de leur contrat peuvent, après régularisation de leurs impayés ayant généré le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain.

Conformément à l'article 2231-3 du chapitre 3 sur le traitement comptable du risque de crédit dans le règlement ANC n° 2014-07, la reprise de dépréciation liée au passage du temps est comptabilisée en coût net du risque. Les intérêts et indemnités légales calculés sur les impayés sont comptabilisés et dépréciés en totalité pour la partie non encaissée.

Les créances sont inscrites en pertes dès que leur caractère irrécouvrable est prononcé. Celui-ci peut être déclaré dès lors qu'il est devenu impossible d'instrumenter le débiteur. Dans tous les cas, ce constat est formalisé pour chaque créance.

Opérations de crédit-bail et assimilées

Cette rubrique regroupe les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées et de location simple. Les opérations de location assimilées au crédit bail sont les opérations ayant pour finalité le financement d'un bien dont le bailleur n'a pas vocation à conserver la propriété à l'issue du bail.

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées sont portées au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière, c'est-à-dire pour le montant total des loyers à recevoir déduction faite des intérêts compris dans les loyers. Ces encours sont substitués à ceux qui sont déterminés d'après les règles fiscales et la réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'imposition différée.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement. La contagion externe est appliquée sur les encours des clients communs avec les entités du Groupe Société Générale.

Les clients douteux et douteux compromis sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée.

Immobilisations financières et valeurs mobilières

Il a été appliqué pour les valeurs mobilières, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, l'instruction 94-07 de la Commission Bancaire ainsi que les prescriptions du Titre 3 au Livre II du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément à ces textes, les titres sont répartis, le cas échéant, en titres d'investissement, de placement ou de transaction.

Les titres de participation, les autres titres immobilisés, ainsi que les valeurs mobilières de placement ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou à leur valeur réévaluée, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces titres ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dotation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice, sauf pour les titres d'investissement qui restent à leur valeur historique.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les plus ou moins-value de cession de titres de participation sont comptabilisées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat. Il n'a pas été transféré de titres d'une catégorie comptable à une autre durant l'année 2018.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'entrée majorée des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Immobilisations des études informatiques : les prestations d'études informatiques réalisées par des entreprises externes et par le personnel sont comptabilisées en frais généraux ou en immobilisations en fonction de la nature des travaux effectués, à savoir :

Frais généraux	Immobilisations
• Pilotage/ coordination • Etudes préalables et analyse fonctionnelle (conception générale de l'application)	• Analyse organique (conception détaillée) • Développement de l'application • Tests et jeux d'essai (y compris recette et homologation) • Documentation technique et documentation des utilisateurs

Amortissements

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens selon la méthode linéaire ou dégressive. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Immeubles	40 ans
- Agencements et aménagements	8 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 ans à 10 ans
- Matériel et outillage	4 ans à 6 ans
- Matériel de transport	4 ans à 8 ans
- Matériel informatique	3 à 4 ans
- Logiciels	2 à 4 ans
- Projets informatiques	3 à 5 ans

Les dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation sont portées dans les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans les comptes financiers, l'encours financier des contrats est substitué aux immobilisations nettes données en location. La différence entre les encours financiers et la valeur nette comptable est représentée par la réserve latente brute. Cette dernière s'élevait à 477.033 K€ à l'ouverture et à 509.879 K€ au 31/12/2018.

Suramortissement fiscal

Franfinance Location et Fenwick Lease bénéficient du suramortissement fiscal exceptionnel de 140 % issu de la loi de finance 2016. Ce suramortissement crée lors de l'acquisition initiale de l'actif une différence temporaire, qui sauf exception, donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés. Selon, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, dans les comptes consolidés, l'économie future d'impôt liée au suramortissement peut-être, au choix, reconnue au fur et à mesure de son obtention sur la durée d'utilisation de l'actif ou immédiatement et en totalité à la date de l'investissement. Pour les entités du groupe Franfinance aucun impôt différé actif n'est constaté lors de l'acquisition. L'économie fiscale est étalée sur la durée d'utilisation de l'actif.

Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou d'après leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit; autres dépôts pour la clientèle. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, à l'exclusion des titres subordonnés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les intérêts courus à payer sur dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture, portant sur les instruments financiers, sont enregistrées conformément aux dispositions de l'instruction n° 94-04 de la Commission Bancaire et des prescriptions du Livre 2 au Titre 5 du Règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue aux règlements 88-02 et 90-15 du Comité de la Règlementation Bancaire.

Aucun engagement relatif à des opérations sur instruments financiers n'est inscrit dans les comptes de hors bilan à la clôture de l'exercice puisque FRANFINANCE ne gère pas de telles opérations sur instruments financiers à terme en 2018.

Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elle comprend les montants de la participation des salariés et de l'intéressement se rattachant à l'exercice.

Tout salarié (ainsi que le salarié qui a quitté l'entreprise mais qui bénéficie au titre de l'exercice concerné du droit à participation et intéressement) pourra, dans les quinze jours suivant la communication afférente, affecter tout ou partie de la part de participation et d'intéressement lui revenant au Plan d'Epargne Groupe. Le versement entraîne adhésion au règlement du plan concerné. Il est complété par un abondement de Franfinance conformément au règlement du Plan d'Epargne Groupe. Les montants investis dans le plan sont bloqués pendant cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé, et sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale.

Franfinance accorde à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite nationaux AGIRC et ARRCO à cotisations définies (dont les régimes fonctionnent par répartition) et des indemnités de fin de contrat de travail,
- des avantages à long terme, tels que les médailles du travail.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations définies versées par FRANFINANCE au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux constituent des charges de l'exercice.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques pour couvrir les indemnités de fin de contrat de travail. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Avantages à long terme

Une provision est enregistrée au passif du bilan en *Provisions pour risques et charges* pour couvrir les médailles du travail, elle est évaluée avec la même méthode des unités de crédit projetées.

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, à l'ensemble des membres des organes de direction à raison de leurs fonctions s'élève à 778 K€. Notons qu'il n'est pas prévu d'allouer de jetons de

présence au titre de 2018 aux membres du conseil d'administration. Aucune avance, ni crédit n'a été consenti aux membres des organes de direction et d'administration.

Provisions pour risques

Conformément au règlement 00-06 du CRC qui définit un passif, un passif éventuel et une provision, et qui prescrit leur comptabilisation, une provision est comptabilisée pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet, si :

- à la date de clôture l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture

Les provisions liées aux engagements envers le personnel sont décrites au paragraphe : Frais de personnel.

Charge fiscale

Les sociétés FRANFINANCE et FRANFINANCE LOCATION sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale de la SOCIETE GENERALE le 01/01/95, SOGEFINANCEMENT le 01/01/99, FENWICK LEASE et SAGEMCOM LEASE le 01/03/2004, DISPONIS le 01/01/2005, SOLOCVI le 01/01/2010 et CFDB le 01/01/2011. Pour ces entités juridiques, le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté au titre dudit exercice.
En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% pour les 500 000 premiers euros de bénéfice et de 33 1/3 % au-delà auquel s'ajoute une contribution de 3.3%.

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net part du groupe, attribuable aux actionnaires, par le nombre d'actions.

NOTE II - EVOLUTION DU PERIMETRE

Le périmètre de consolidation comprend huit sociétés au 31 décembre 2018, sans changement depuis la clôture de l'exercice 2017.

Les sociétés Tunisiennes TASSHIL, ISTIKHLASS et KHADAMET, non consolidées, sont en cours de liquidation.

La SCI AUXIMMO et CFC Services, détenues à 100%, ainsi que la SNC CONCILIAN ne sont pas consolidées car présentant une activité peu significative au 31/12/2018.

En date du 28/02/2018, Franfinance a acquis auprès du groupe CEGEDIM la totalité des titres des sociétés CEGELEASE et EUROFARMAT. L'activité de CEGELEASE porte principalement sur le financement des officines pharmaceutiques et des professionnels de la santé, via la location financière et le crédit-bail adossé. EUROFARMAT est plus particulièrement chargée de la revente des biens en fin de contrat.
La société EUROFARMAT n'est pas reprise dans le périmètre de consolidation du groupe FRANFINANCE en raison de son caractère non significatif.
La société CEGELEASE est quant à elle exclue de la consolidation pour l'exercice 2018 en raison des difficultés pratiques d'obtention des informations nécessaires, dans un délai compatible avec la consolidation. Cette exclusion au titre de l'exercice 2018 n'est pas de nature à remettre en cause l'image fidèle donnée par les comptes consolidés, compte tenu des indicateurs financiers de la société.

Note 3 - Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	2018	2017
Créances à vue	49 309	108 665
Créances à terme	373 432	463 636
Créances rattachées	1 094	1 160
Total	**423 835**	**573 461**

Note 4 - Créances sur la clientèle

en milliers d'euros	2018			2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances commerciales						
Autres concours à la clientèle :	2 681 729	200 470	2 481 259	2 571 009	214 975	2 356 034
Crédits à la clientèle	2 310 206		2 310 206	2 161 412		2 161 412
Créances douteuses	203 594	106 840	96 754	229 823	112 641	117 182
Créances douteuses compromises	145 782	93 630	52 152	158 343	102 334	56 009
Créances rattachées	22 147		22 147	21 431		21 431
Comptes débiteurs de la clientèle :	3 153		3 153	2 812		2 812
Comptes débiteurs	3 153		3 153	2 812		2 812
Créances rattachées	0		0	0		0
Total	**2 684 882**	**200 470**	**2 484 412**	**2 573 821**	**214 975**	**2 358 846**

Dépréciations des créances douteuses sur la clientèle

en milliers d'euros	2017	Dotations	Reprises	2018
Créances douteuses (1)	112 641	93 947	99 748	106 840
Créances douteuses compromises	102 334	80 539	89 243	93 630
Total	**214 975**	**174 486**	**188 991**	**200 470**

(1) Les pertes constatées en 2018 s'élèvent à 60 305 K€ contre 52 204 K€ en 2017

Note 5 - Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	2018			2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Crédit bail mobilier et assimilé :	539 868	15 019	524 849	461 891	18 566	443 325
Opérations de crédit bail mobilier	499 435		499 435	424 913		424 913
Créances douteuses	21 780	9 866	11 914	18 057	11 118	6 939
Créances douteuses compromises	7 417	5 153	2 264	8 789	7 448	1 341
Créances rattachées	11 236		11 236	10 132		10 132
Locations et assimilées	1 759 654	40 557	1 719 097	1 597 401	37 686	1 559 715
Opérations de location et assimilés	1 675 956		1 675 956	1 519 156		1 519 156
Créances douteuses	53 937	30 124	23 813	48 098	26 812	21 286
Créances douteuses compromises	12 789	10 433	2 356	12 307	10 874	1 433
Créances rattachées	16 972		16 972	17 840		17 840
Total	2 299 522	55 576	2 243 946	2 059 292	56 252	2 003 040

Dépréciations des créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées

en milliers d'euros	2017	Dotations	Reprises	2018
Crédit bail mobilier et assimilé	18 567	15 018	18 566	15 019
Créances douteuses	11 118	9 865	11 117	9 866
Créances douteuses compromises (1)	7 449	5 153	7 449	5 153
Locations et assimilées	37 685	40 559	37 687	40 557
Créances douteuses	26 812	30 124	26 812	30 124
Créances douteuses compromises (1)	10 873	10 435	10 875	10 433
Total	56 252	55 577	56 253	55 576

(1) Les pertes sur les créances de crédit bail et de location financière constatées en 2018 s'élèvent à 13 910K€ contre 58 594 K€ en 2017

Note 6 - Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	% détenu	Capitaux propres sociaux autres que capital hors provisions réglementées et avant affectation du résultat	Capitaux propres financiers autres que capital et avant affectation du résultat	Résultat 2018	Valeur comptable des titres détenus		
					Brute 2018	Nette 2018	Nette 2017
- SNC CONCILIAN	**49,00%**	0	0	994	7	7	7
- KHADAMET *(en cours de liquidation) (1)*	**89,00%**	-277	-277	-2	2 693	0	0
- AUXIMMO SCI	**100,00%**	55	55	618	1 617	1 617	1 617
- ISTIKHLASS *(en cours de liquidation) (1)*	**49,00%**	-128	-128	-6	91	0	0
- TASSHIL SA *(en cours de liquidation)*	**34,98%**				370	1	1
- CFC SERVICES	**100,00%**	-1 069	-1 069	289	3 636	904	676
- CEGELEASE	**100,00%**	10 811	10 811	5 611	57 289	57 289	-
-EUROFARMAT	**100,00%**	53	53	45	211	211	-
Total					**65 914**	**60 029**	**2 301**

(1) Dernières données connues : 2013

Note 7 - Participations dans les entreprises mises en équivalence

en milliers d'euros	% de contrôle	Activité	Total bilan	Quote-part actif net après résultat au 31/12/18	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/18	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/18	Quote-part actif net après résultat au 31/12/17	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/17	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/17
Sociétés financières :				**51 285**	**21 917**	**28 830**	**40 859**	**22 731**	**17 591**
- SAS SOGEFINANCEMENT	20%	Crédit	9 317 352	51 285	21 917	28 830	40 859	22 731	17 591
Total				**51 285**	**21 917**	**28 830**	**40 859**	**22 731**	**17 591**

Note 8 - Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisit°	Cessions	Autres mouvts	Valeur brute au 31/12/2018	Amortis-sements au 31/12/2018	Valeur nette comptable 31/12/2018	Valeur nette comptable 31/12/2017
Immobilisations incorporelles								
Fonds commercial	0				0		0	0
Droit au bail	0				0		0	0
Logiciels, frais études informatiques	59 007			3 350	62 357	55 422	6 935	7 085
Autres	34 834	8 221		-3 350	39 705	27 455	12 250	10 050
Sous-total	**93 841**	**8 221**	**0**	**0**	**102 062**	**82 877**	**19 185**	**17 135**
Immobilisations corporelles								
Terrains, immeubles	101				101	91	10	10
Agencements et aménagements	5 290	16			5 306	5 142	164	212
Matériel et mobilier de bureau	1 473	36			1 509	1 291	218	240
Sous-total	**6 864**	**52**	**0**	**0**	**6 916**	**6 524**	**392**	**462**
Total	**100 705**	**8 273**	**0**	**0**	**108 978**	**89 401**	**19 577**	**17 597**

Note 9 - Autres actifs

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Fournisseurs débiteurs	1 170	1 380
Etat, impôts et taxes	28 818	20 343
Groupe et associés	30 002	31 508
Débiteurs divers	18 397	9 045
Total	**78 387**	**62 276**

Note 10 - Comptes de régularisation - Actif

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Produits à recevoir	11 667	11 283
Provision pour Impôts Différés Actif (1)	28 044	28 156
Charges constatées d'avance	2 835	2 528
Divers	2	2
Total	**42 548**	**41 969**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés actif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2018	2017
- Amortissements réputés différés	0	0
- Différences temporaires	28 044	28 156
Total	**28 044**	**28 156**

Note 11 - Emplois ventilés selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2018					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Créances sur les établissements de crédit	**59 931**	**36 048**	**33 861**	**108 509**	**185 485**	**423 834**
- A vue	49 309					49 309
- A terme	10 622	36 048	33 861	108 509	185 485	374 525
- Créances rattachées						0
Créances sur la clientèle	**425 856**	**680 771**	**589 838**	**619 660**	**168 287**	**2 484 412**
- Autres concours à la clientèle	422 703	680 771	589 838	619 660	168 287	2 481 259
- Comptes débiteurs de la clientèle	3 153					3 153
Total	485 787	716 819	623 699	728 169	353 772	2 908 246

Note 12 - Dettes envers les établissements de crédit

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Dettes à vue	28 188	20 044
Dettes à terme	4 058 463	3 627 613
Dettes rattachées	8 164	8 426
Total	4 094 815	3 656 083

Note 13 - Comptes créditeurs de la clientèle

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Autres dettes à vue	6 210	11 331
Autres dettes à terme	2 020	2 768
Dettes rattachées	65	0
Total	8 295	14 099

Note 14 - Dettes représentées par un titre

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Titres de marché interbancaire et titres de créances négociables	489 000	658 500
Dettes rattachées		
Total	489 000	658 500

Note 15 - Autres passifs

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Dettes fournisseurs	24 307	19 877
Fournisseurs, Effets à payer	0	0
Etat, impôts et taxes	15 295	14 998
Organismes sociaux	2 364	2 382
Dépôts de garantie	35	138
Assurances	2 049	2 066
Groupe et associés	10 790	18 969
Créditeurs divers	2 315	8 093
Total	**57 155**	**66 523**

Note 16 - Comptes de régularisation - Passif

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Produits constatés d'avance	35 840	34 056
Charges à payer frais généraux	41 619	43 681
Provisions pour impôts différés (1)	140 833	130 351
Provisions pour congés payés	6 365	6 641
Provision pour participation et intéressement	3 407	3 392
Divers	10 325	9 598
Total	**238 389**	**227 719**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés passif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2018	2017
- Réserves latentes	133 234	130 454
- Amortissements réputés différés	0	0
- Différences temporaires	7 599	-103
Total	**140 833**	**130 351**

Note 18 - Provisions

	2017	Dotations	Reprises provisions	Virement comptable (2)	2018
Provisions pour avantages sociaux (1)	8 233	559	463	0	8 329
Autres provisions	3 567	562	3 617	4 917	5 429
Total	**11 800**	**1 121**	**4 080**	**4 917**	**13 758**

(1) Les provisions pour avantages sociaux intègrent :
- une provision de 6 370 K€ au 31/12/2018 contre 6 314K€ au 31/12/2017 pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
- une provision de 1959 K€ au 31/12/2018 contre 1 919 K€ au 31/12/2017 pour couvrir les médailles du travail.

Les provisions ont été évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées :
- pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu sur la France est de 1,40% contre 1,30% en 2017
- pour les médailles du travail, le taux d'actualisation retenu est de 1,20% contre 1,10% en 2017

(2) virement comptable en provisions pour créances douteuses, des provisions pour risques liés aux activités bancaires pour 4 917k€.

Note 19 - Evolution des capitaux propres et des intérêts minoritaires

en milliers d'euros	Solde au 31.12.2016	Solde au 31.12.2017	Bénéfice 2017	Distribution dividendes	Autres variations	Solde au 31.12.2018
Capital et primes d'émission						
Capital social	31 358	31 358				31 358
Primes d'émission	91 495	91 495				91 495
	122 853	**122 853**	**0**	**0**	**0**	**122 853**
Réserves consolidées et réserves de réévaluation	234 756	263 752	80 404	-47 037	3	297 122
	357 609	**386 605**	**80 404**	**-47 037**	**3**	**419 975**
Bénéfice part du groupe	**83 869**	**80 404**	**-80 404**		**82 631**	**82 631**
Situation nette Part groupe	**441 478**	**467 009**	**0**	**-47 037**	**82 634**	**502 606**
Intérêts minoritaires						
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres	0	0				0
Bénéfice part des tiers	0	0				0
Situation nette minoritaires	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Nombre d'actions	1 959 861	1 959 861				1 959 861
Résultat net par action en euros (1)	42,79	41,03				42,16
Résultat net, part du Gpe, par action en € (2)	42,79	41,03				42,16

(1) le résultat net par action correspond au bénéfice (part du groupe et part des tiers) divisé par le nombre d'actions.

(2) le résultat net part du groupe par action correspond au bénéfice part du groupe divisé par le nombre d'actions.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres				
	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 959 861			1 959 861	16

Note 20 - Ressources ventilées selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2018					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes sur les établissements de crédit	**524 008**	**890 693**	**1 080 695**	**1 329 781**	**269 639**	**4 094 816**
- A vue	28 188					28 188
- A terme	494 305	887 941	1 079 171	1 327 926	269 121	4 058 464
- Dettes rattachées	1 515	2 752	1 524	1 855	518	8 164
Comptes créditeurs de la clientèle	**8 295**	**0**	**0**	**0**	**0**	**8 295**
- A vue	6 210					6 210
- A terme	2 085					2 085
Dettes représentées par un titre	**188 000**	**296 000**	**5 000**			**489 000**
Total	720 303	1 186 693	1 085 695	1 329 781	269 639	4 592 111

Note 21 - Engagements

Engagements donnés

en milliers d'euros	Total 31/12/2018	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en faveur de la clientèle	689 883					689 883
Engagements de garantie (1)	39 586					39 586
Engagements sur titres à livrer	0					
Total	729 469	0	0	0	0	729 469

(1) Engagement de garantie donnés à La Banque Postale Crédit Equipement

Engagements reçus

en milliers d'euros	Total 31/12/2018	Accordés par :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements de financement	394 777				394 777	
Engagements de garantie (1)	311 778				311 778	
Total	706 555	0	0	0	706 555	0

(1) dont 239 M€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur les opérations SGEF Vendor Desk

Note 22 - Opérations se rapportant à des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

FRANFINANCE et les entités incluses dans le périmètre de consolidation du groupe FRANFINANCE, n'ont pas réalisé de transactions avec des parties liées relevant des termes du règlement ANC n°2010-05

Note 23 - Produits et charges d'intérêts

OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	en milliers d'euros	
	2018	2017
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	10 238	9 618
Total des produits (1)	**10 238**	**9 618**
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	-18 484	-22 356
Total des charges (2)	**-18 484**	**-22 356**
Total net des opérations avec les établissements de crédit	**-8 246**	**-12 738**

(1) dont intérêts courus à recevoir 1 094 K€ en 2018.
(2) dont intérêts courus à payer 8 164 K€ en 2018.

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	en milliers d'euros	
	2018	2017
Autres concours à la clientèle	110 012	118 584
Total des produits (1)	**110 012**	**118 584**
Autres dettes envers la clientèle	-199	-45
Total des charges	**-199**	**-45**
Total net des opérations avec la clientèle	**109 813**	**118 539**

(1) dont intérêts courus à recevoir 22 147 K€ en 2018.

OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	en milliers d'euros	
	2018	2017
TCN émis	0	0
Total des charges	**0**	**0**
Total net des opérations sur obligations et titres à revenu fixe	**0**	**0**

AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	en milliers d'euros	
	2018	2017
Gains sur instruments de taux		
Total des produits	**0**	**0**
Pertes sur instruments de taux		
Total des charges	**0**	**0**
Total net des autres intérêts et charges assimilées	**0**	**0**

Total des produits	**120 250**	**128 202**
Total des charges	**-18 683**	**-22 401**
Produits nets d'intérêts	**101 567**	**105 801**

Note 24 - Produits nets des opérations de crédit-bail et de location

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Crédit-bail mobilier et assimilé	14 611	13 466
Locations et assimilées	49 911	49 812
Total	**64 522**	**63 278**

Note 25 - Commissions

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Produits des commissions	35 731	34 588
Charges des commissions (1)	-14 062	-11 135
Produits nets de commissions	**21 669**	**23 453**

(1) dont 4 094 K€ de commissions versées en 2018 à SG et SGEF dans le cadre de la convention Vendor Desk.

Note 26 - Autres produits et charges d'exploitation

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Refacturations à SGEF SA	1 385	1 730
Refacturations à STARLEASE	4 439	4 636
Refacturations à PMCF	661	569
Refacturations à SOGEFINANCEMENT	8 844	8 264
Refacturations à SOGELEASE	6 303	6 821
Refacturations à SOCIETE GENERALE	4 660	4 658
Refacturations à LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	11 498	10 002
Autres produits	15 723	10 163
Total autres produits	**53 513**	**46 843**
Autres charges d'exploitations bancaires (1)	-2 918	-466
Total autres charges	**-2 918**	**-466**
Produits nets d'exploitations bancaires	**50 595**	**46 377**

(1) Litige débiteurs divers risque opérationnel

Note 27 - Charges générales d'exploitation

FRAIS DE PERSONNEL	en milliers d'euros	
	2018	2017
Montant de la masse salariale	39 600	40 625
Autres charges sociales et fiscales (1) (2)	21 525	21 501
Participation et intéressement	3 451	2 808
Total	64 576	64 934

(1) le montant des cotisations définies versées au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux s'élève à 7 082 K€ en 2018 contre 7 006 K€ en 2017

Conformément à l'article L.225-43 du code du commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants.

(2) Dont CICE 2018 pour 1 188 K€ contre 1 348 K€ en 2017

FRAIS ADMINISTRATIFS	en milliers d'euros	
	2018	2017
Impôts et taxes	3 720	3 684
Locations et charges locatives	7 069	6 293
Honoraires (1)	5 513	5 258
Affranchissement, téléphone	3 319	8 750
TVA non récupérable	4 779	4 412
Prestations de services extérieurs (2)	41 480	35 971
Sous traitance informatique	2 069	4 336
Gestion du recouvrement commercial, requêtes Banque de France,...	5 318	7 212
Frais de marketing (frais de publicité, de missions, réceptions,...)	8 482	6 496
Autres	4 897	1 937
Total	86 646	84 349

(1) Les honoraires des CAC s'élèvent en 2018 à 454 K€ dont 321 K€ sur FRANFINANCE, 36 K€ sur FENWICK LEASE, 17 K€ sur SOLOCVI, 19 K€ sur FRANFINANCE LOCATION, 23 K€ sur CFDB, 16 K€ sur SAGEMCOM LEASE et 22 K€ sur DISPONIS

(2) Les refacturations du groupe Société Générale s'élèvent à 22 M€ en 2018 (dont 18,4 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS) contre 26,3 M€ en 2017 (dont 18,4 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS)

Note 28 - Ventilation de l'effectif moyen

Catégories de salariés	2018		2017	
	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	465	54	424	42
Agents de maîtrise	276	8	242	
Techniciens	224		288	5
Total	965	62	954	47

Note 29 - Coût du risque

en milliers d'euros	2018		2017	
	Sur créances	Sur opérations hors bilan	Sur créances	Sur opérations hors bilan
Pertes sur clients et débiteurs divers	-74 420		-111 044	
Dotations aux dépréciations sur clients et débiteurs divers	-55 179	-199	-59 313	-221
Reprises sur dépréciations sur clients et débiteurs divers (1)	70 250	221	110 768	176
Profits sur clients	28 420		24 633	
Total	**30 929**	**22**	**-34 956**	**-45**

(1) La reprise de dépréciation liée au passage du temps a été comptabilisée en coût du risque pour 12 452 K€ en 2018 contre 14 338 K€ en 2017

Note 30 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

en milliers d'euros	2018	2017
Plus-values sur immobilisations financières (1)	10 047	166
Moins-values sur immobilisations financières	0	0
Plus- values nettes sur titres de participations	**10 047**	**166**
Plus-values sur immobilisations incorporelles		
Moins-values sur immobilisations corporelles		
Plus-values sur immobilisations corporelles (2)		204
Plus- values nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	**0**	**204**
Total plus- values nettes sur actifs immobilisés	**10 047**	**370**

(1) dont Cession participation SGEF Iberia pour 9,8 M€

(2) Cession agence de TOURS pour 204K€ en 2017, suite fermeture agence FAP

Note 31- Charge fiscale

	en milliers d'euros	
	2018	2017
Charge fiscale courante	7 923	3 276
Charge fiscale différée	-10 592	5 447
Total	-2 669	8 723

Composition de la charge fiscale différée

en milliers d'euros	2018	2017
ID s/ différences temporaires	-10 592	5 447
ID s/étranger	0	0
Reports déficitaires	0	0
Total	-10 592	5 447

Rationalisation du taux effectif groupe

	2018	2017
Résultat courant avant impôt	85 300	71 681
- Rslt des sociétés mises en équivalence	-21 917	-22 731
Base	63 383	48 950
Taux d'impôt théorique	34,430%	34,430%
1. Différentiel sur éléments imposés à taux réduit		
2. Différences permanentes	-7,080%	-0,787%
3. Effets des pertes de l'exercice non déductibles et des sociétés bénéficiaires sans impôt		
4. Actualisation du taux d'ID passant de 34,43 % à 25,83 % à la suite de la Loi de Finances 2018	-5,546%	-26,098%
5. Déduction fiscale exceptionnelle en faveur de l'investissement (1)	-17,473%	-23,492%
6. Autres éléments nets	-0,136%	-1,876%
Taux Réel	4,195%	-17,823%

(1) Détail en milliers d'euros:

Années / Sociétés	2018	2017
Fenwick Lease	8 146	8 071
Franfinance Location	2 929	3 429
Total	11 075	11 500

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE 2018
(en milliers d'euros)

	31/12/2018			
	France	Etranger zone Euro	Etranger hors zone Euro	Total
Intérêts et produits assimilés	**120 250**	**0**	**0**	**120 250**
+ Opérations avec les établissements de crédit	10 238			10 238
+ Opérations avec la clientèle	110 012			110 012
+ Autres intérets et produits assimilées	0			0
Intérêts et charges assimilées	**(18 683)**	**0**	**0**	**(18 683)**
- Opérations avec les établissements de crédit	(18 484)			(18 484)
- Opérations avec la clientèle	(199)			(199)
- Obligations et titres à revenu fixe	0			0
- Autres intérêts et charges assimilées	0			0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de loca	**64 522**			**64 522**
Revenus des titres à revenu variable	**4 048**			**4 048**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**170 137**	**0**	**0**	**170 137**
Produits des commissions	**35 731**			**35 731**
Charges des commissions	**(14 062)**			**(14 062)**
Résultat net des opérations financières	**(135)**			**(135)**
Autres produits d'exploitation bancaire	**53 513**			**53 513**
Autres charges d'exploitation bancaire	**(2 918)**			**(2 918)**
Produits nets des autres activités	**(508)**			**(508)**
Produit net bancaire	**241 758**	**0**	**0**	**241 758**
Charges générales d'exploitation	**(151 222)**	**0**	**0**	**(151 222)**
- Frais de personnel	(64 576)			(64 576)
- Frais administratifs	(86 646)			(86 646)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**(6 293)**			**(6 293)**
Résultat brut d'exploitation	**84 243**	**0**		**84 243**
Coût du risque	**(30 907)**			**(30 907)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**53 336**	**0**	**0**	**53 336**

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES
AU 31/12/2018

Nom de la société	Siège social	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'interêts
METHODE INTEGRATION GLOBALE				
FRANFINANCE SA	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	719 807 406	Société Mère	
FRANFINANCE LOCATION	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	314 975 806	100%	100%
SOLOCVI	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	390 138 634	100%	100%
SAGEMCOM LEASE	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	340 600 550	100%	100%
FENWICK LEASE	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	352 281 356	100%	100%
DISPONIS SAS	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	562 047 902	100%	100%
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	32 bis rue claude CHAPPE 97420 LE PORT 92853 RUEIL MALMAISON	343 778 023	100%	100%
METHODE MISE EN EQUIVALENCE				
SAS SOGEFINANCEMENT	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	394 352 272	20%	20%